



CCIVRR

Chambre
de commerce et d'industrie
Vallée-du-Richelieu • Rouville



RAPPORT DE GRANDE CONSULTATION HORIZON 2030





Table des matières

Mot de la présidente-directrice générale	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Introduction	5
Contexte	5
Problématique	5
Objectif	6
Portrait économique et sociodémographique du cœur de la Montérégie, territoire couvert par la CCIVRR (région de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville)	7
Population et démographie	7
Économie	9
Investissements et projets structurants	10
Bons coups à souligner!	12
Analyse des données	14
Données recueillies lors de la Grande consultation	14
Priorité n° 1 – Environnement	14
Priorité n° 2 – Énergie verte	17
Priorité n° 3 – Région autosuffisante	19
Priorité n° 4 – Communauté	22
Grandes priorités – Orientations stratégiques	24
Résumé des points clés	24
Remerciements aux conférenciers et aux partenaires	26
À propos de l'organisation et contact	27

Grande consultation Horizon 2030
Mardi 13 février 2024
Centre multifonctionnel de Carignan
Crédit photos (événement) : Brophoto

Mot de la présidente-directrice générale

Chers membres, partenaires et forces vives du développement économique de la région, c'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport de la Grande consultation Horizon 2030.

Cet ouvrage est le fruit d'une journée de réflexion collaborative où les esprits créatifs, les décideurs et les entrepreneurs visionnaires de notre région se sont réunis afin d'imaginer et de façonner l'avenir de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville. Les quatre grandes priorités qui en ressortent – l'environnement, l'innovation énergétique, l'autosuffisance régionale et la communauté – témoignent de notre engagement collectif à bâtir un avenir durable, prospère et inclusif.

La Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville (CCIVRR) est déterminée à accompagner notre belle région dans cette vision ambitieuse. Nous croyons fermement que les idées et les priorités identifiées dans ce document serviront de guide pour nos actions futures et inspireront les initiatives locales.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette consultation. Votre dévouement et votre passion pour notre région sont essentiels à notre réussite commune. Nous espérons sincèrement que la lecture de ce rapport vous sera aussi enrichissante que stimulante. Que ces informations vous éclaireront et vous motiveront à vous engager pleinement dans une mission collective pour propulser notre économie vers de nouveaux sommets dans les années à venir.

En conclusion, la contribution de la CCIVRR pour façonner une économie alignée sur les défis de notre région et, je le crois sincèrement, sur notre **humanité**, sera indéniablement audacieuse et mobilisante. Notre vision, nos efforts de collaboration et nos actions durables sont les piliers sur lesquels nous contribuerons à bâtir cette transformation.

Ensemble, propulsons notre communauté vers un avenir florissant, avant-gardiste et inspirant pour les prochaines années et pour les générations qui nous succéderont.



Julie La Rochelle

Présidente-directrice générale
Chambre de commerce et
d'industrie Vallée-du-Richelieu-
Rouville

Mot du président du conseil d'administration

Chers amis et collègues,

Il me fait grand plaisir de vous présenter ce rapport, résultat de la Grande consultation Horizon 2030. Cet événement marquant a permis de rassembler une diversité d'acteurs de notre région pour élaborer une vision commune et concrète de notre avenir. Les quatre priorités stratégiques – Environnement, Énergie verte, Région autosuffisante, et Communauté – reflètent notre volonté collective de faire de la Vallée-du-Richelieu une région exemplaire en matière de développement durable et de qualité de vie.

En tant que président du conseil d'administration, je suis convaincu que ce document servira de boussole pour orienter nos actions et nos décisions dans les années à venir. Il représente un engagement clair envers un futur où chaque citoyen et chaque entreprise pourra prospérer dans un environnement équilibré et harmonieux.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants et partenaires de cette consultation. Ensemble, nous avons posé les fondations d'un avenir meilleur pour notre région.

Avec toute mon appréciation,



Luc Rousseau

Luc Rousseau

Président du conseil
d'administration
Chambre de commerce
et d'industrie Vallée-du-
Richelieu-Rouville

Introduction

CONTEXTE

Le 13 février dernier, au Centre multifonctionnel de Carignan, la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville (CCIVRR) a organisé un événement d'importance capitale pour l'avenir de notre région : la Grande consultation Horizon 2030.

Cette initiative ambitieuse a rassemblé une centaine de participants, soit les principaux acteurs du développement économique de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville, incluant des esprits créatifs, des décideurs et des entrepreneurs visionnaires de tous les secteurs d'activité.

Ensemble, ils ont consacré une journée entière à réfléchir, discuter et planifier un avenir prometteur pour notre communauté.

PROBLÉMATIQUE

Les municipalités régionales de comté (MRC) de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville, riches de leurs patrimoines naturels et de leurs diversités économiques, se trouvent à un carrefour décisif. Les défis environnementaux, les changements économiques globaux et les dynamiques sociales évolutives exigent des réponses innovantes et concertées. Face à ces enjeux, la nécessité de développer une vision collective et stratégique pour l'avenir devient primordiale, car l'absence d'une vision partagée et de stratégies coordonnées peut freiner notre capacité à surmonter ces obstacles et à saisir les opportunités qui se présentent.

Comment pouvons-nous, en tant que communauté, concilier développement économique, préservation de l'environnement et bien-être social pour construire un futur harmonieux et prospère ?

La Grande consultation Horizon 2030 a été conçue pour répondre à ce besoin, en mobilisant les forces vives de la région autour d'un projet commun.



Objectif

Ce rapport a pour objectif de présenter les résultats de la Grande consultation Horizon 2030 et de définir une feuille de route stratégique pour la région de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville.

Il expose les quatre grandes priorités identifiées lors de cette journée et pour chacune d'elles, des moyens concrets ont été déterminés afin de guider les actions futures.

En partageant cette vision commune et les recommandations qui en découlent, la CCIVRR souhaite mobiliser les villes, municipalités, MRC, élus, acteurs du développement économique, entreprises et citoyens autour d'un projet collectif ambitieux et réalisable.

Ce document se veut un outil de référence pour tous ceux qui aspirent à contribuer activement à la construction d'une région florissante, durable et innovante, où chaque secteur d'activité et chaque génération trouve sa place et son rôle à jouer.



Portrait économique et sociodémographique du cœur de la Montérégie

Territoire couvert par la CCIVRR
(Région de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville)

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Le territoire desservi par la chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville compte 23 villes et municipalités et dans le but de faciliter la compréhension de notre territoire, nous avons décidé de le diviser en deux régions : La région de la Vallée-du-Richelieu, regroupant les villes et municipalités de Belœil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil.

La région de Rouville comprend quant à elle les municipalités de Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

Région de la Vallée-du-Richelieu

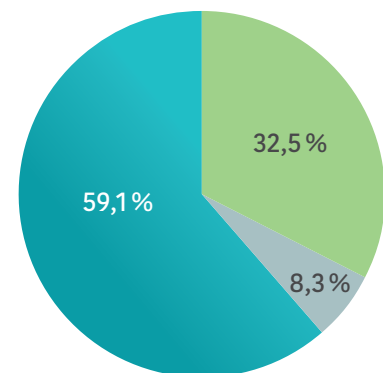
Avec une population d'environ 135 000 habitants, la région de la Vallée-du-Richelieu garde une croissance stable avec une population jeune et active, majoritairement composée de familles et de jeunes adultes. Le territoire compte en tout 13 villes et municipalités divisé en 3 secteurs distincts. Le secteur Vallée-Nord, le secteur Vallée-centre et le secteur Vallée-bassin.

Le premier secteur précédemment mentionné (Vallée-Nord) regroupe 4 villages répartis de chaque côté de la rivière Richelieu: Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu. L'activité économique principale de ce secteur est l'agriculture.

POPULATION
Vallée-du-Richelieu (2023)

135 K

RÉPARTITION
DE LA POPULATION
PAR SECTEUR
Vallée-du-Richelieu



■ Vallée-centre
■ Vallée-bassin
■ Vallée-Nord

Au sud de Vallée-Nord se trouve le secteur Vallée-centre prédominé par les activités commerciales du pôle Beloeil-Mont-Saint-Hilaire. Traversé d'est en ouest par l'autoroute 20 et la route 116, ce secteur est considéré comme un choix de premier plan pour le développement commercial du secteur tertiaire.

Le dernier secteur du territoire offre une vitrine sur le bassin de Chambly. Regroupant les municipalités de Chambly et Carignan, le secteur est lui aussi traversé par deux axes routiers importants (l'autoroute 10 et la route 112) permettant une liaison facile avec Montréal. Une forte concentration urbaine et commerciale est bien implantée le long de ces axes.

Région de Rouville

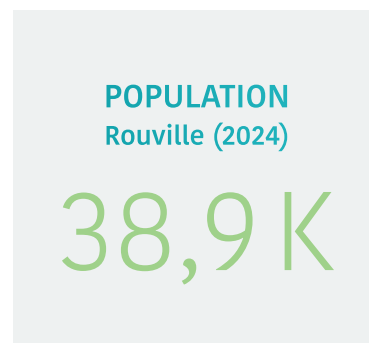
La région de Rouville se différencie par ses attraits économiques et sa qualité de vie. Situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, elle est entourée par les MRC Haute-Yamaska, MRC Brome-Missisquoi, MRC des Maskoutains, MRC de La Vallée-du-Richelieu et MRC du Haut-Richelieu. Avec 38 939 habitants en 2023, la région de Rouville est en croissance depuis 2016 avec une prédominance de familles et une bonne proportion de personnes âgées.

La Ville de Marieville est la plus densément peuplée et souvent considérée comme le centre administratif et commercial de la région. Elle accueille plusieurs entreprises et industries dispersées à travers la ville et diverses zones industrielles.

Les villes de Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu sont situées le long de la rivière et offrent un attrait particulier pour les entreprises du domaine nautique et des activités de plaisances. De plus, elles sont caractérisées par un riche patrimoine historique.

Situées en zone plus rurale, les municipalités de Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir et Ange-Gardien possèdent un fort dynamisme agricole et un environnement résidentiel paisible. Ces municipalités se distinguent par un fort engagement communautaire.

Enfin, les villes de Rougemont et Saint-Paul-d'Abbotsford, situées elles aussi en zones rurales, sont reconnues pour leurs productions et transformations de Fruits et légumes. Rougemont, souvent qualifiée « Capitale de la pomme » du Québec est un incontournable pour la cueillette de pommes et la dégustation de produits locaux.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR MUNICIPALITÉ

MRC de Rouville

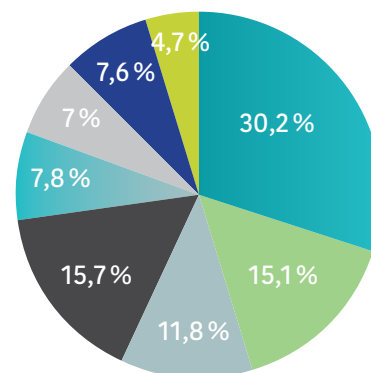




Photo : Mathieu Pratte

ÉCONOMIE

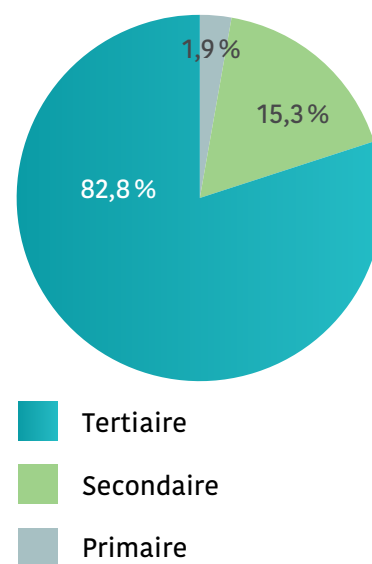
Région de la Vallée-du-Richelieu

La région de la Vallée-du-Richelieu oriente son économie dans certains secteurs précis. L'agriculture est dominante dans les villes de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Mont-Saint-Hilaire pour la production végétale comme les céréales et la production fruitière (pommes). Un bon nombre de transformateurs agroalimentaires sont présent sur le territoire et présente aussi une bonne offre agrotouristique grâce au bassin de population local. Ce secteur d'activité regroupe 2% de tous les emplois du territoire.

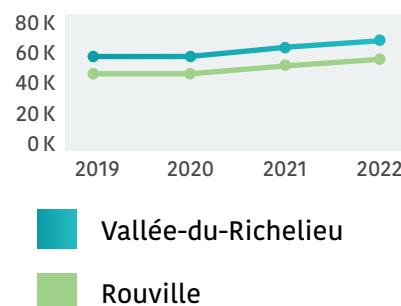
Le secteur secondaire de transformation représente quant à lui 15% des emplois disponibles sur le territoire. Les industries présentes se concentrent surtout dans le domaine de fabrication et de construction ainsi que dans le domaine de fabrication et transformation alimentaire. L'arrivée de la filière batterie dans la région changera passablement le portrait actuel de la situation en ajoutant une bonne part d'emplois disponibles (plus de 3000 emplois) dans le secteur des technologies propres.

Le secteur tertiaire compte plus de 83% des emplois du territoire. Une portion importante des commerces est située le long des routes 116 et 112 ainsi que de l'autoroute 20. On retrouve un bon nombre de commerces en alimentation ainsi que dans le domaine de l'automobile. Les services aux ménages emploient plus de 12 700 personnes. Les services moteurs (dont les services professionnels) et services publics occupent respectivement plus de 10 000 et 12 000 emplois sur le territoire.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE
Vallée-du-Richelieu



ÉVOLUTION DU SALAIRE MÉDIAN



Région de Rouville

L'agriculture est le pilier essentiel de l'économie de la région de Rouville. Le secteur agroalimentaire, avec ses entreprises de transformation de produits agricoles, joue un rôle crucial. Les initiatives en agrotourisme, telles que les fermes éducatives et les visites de vignobles, contribuent à attirer les excursionnistes et à soutenir les producteurs locaux.

L'agrotourisme est à son plus fort en saison estivale grâce aux attraits naturels, aux sites historiques et aux activités culturelles. La montagne de Rougemont, connue pour ses vergers et ses cidreries, est une destination prisée. Les festivals, les marchés publics et les événements locaux renforcent le dynamisme de la région.

La région de Rouville concentre aussi ses activités commerciales et économiques dans les secteurs de fabrication, de l'agriculture et du commerce de proximité. On retrouve plusieurs zones industrielles principales sur le territoire, entre autres à Marieville, Saint-Césaire, Rougemont et Ange-Gardien. Les zones industrielles sont axées sur la transformation et fabrication de biens métalliques ainsi que plusieurs entreprises du secteur de la construction et du transport. Le secteur primaire manufacturier compte environ 25 % des emplois.

INVESTISSEMENTS ET PROJETS STRUCTURANTS

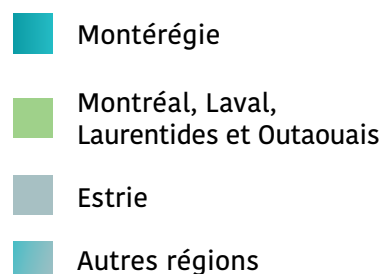
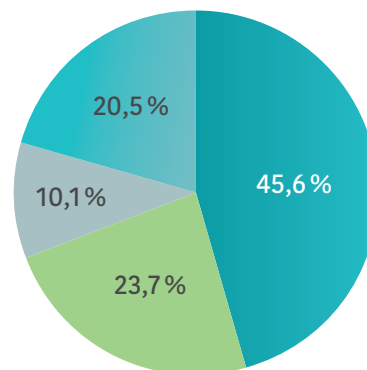
Au cours des dernières années, le Territoire du cœur de la Montérégie a rayonné grâce à plusieurs investissements importants octroyés par différents paliers gouvernementaux. Des projets structurants et des initiatives visant à faire avancer l'économie de la région ont pu voir le jour. En voici quelques exemples :

Stratégie bioalimentaire Montérégie

Stratégie bioalimentaire Montérégie vise à développer et promouvoir le secteur bioalimentaire de la région en soutenant des projets collectifs et structurants qui respectent les principes de développement durable. Elle se concentre sur l'intégration des actions prioritaires et des orientations stratégiques pour renforcer la compétitivité et la visibilité des produits bioalimentaires locaux.

L'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire en Montérégie 2021-2025 réunit divers partenaires clés, tels que le MAMH, le MAPAQ, le CISSS-MC, les 12 MRC de la région, la Ville de Longueuil, Tourisme Montérégie, l'UPA Montérégie, Expansion PME, Loisir et Sport Montérégie, et la Table de concertation régionale de la Montérégie. Cette entente dispose d'un budget de 2 850 000 \$ pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie et la promotion de La Montérégie, le Garde-Manger du Québec.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE LA POMME PAR RÉGION AU QUÉBEC



CETTE ENTENTE
DISPOSE D'UN
BUDGET DE

2 850 000 \$

L'image du territoire gourmand

Une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Rouville a été concrétisée en mars 2023 pour promouvoir son image de territoire gourmand. Une ressource additionnelle est en poste afin de collaborer avec le secteur agroalimentaire pour améliorer la visibilité des entreprises locales, faciliter l'accès aux produits locaux, identifier des opportunités de commercialisation et organiser des activités récréotouristiques. Cette entente cumule un montant de plus de 1,5M\$ grâce au volet Projets « Signature innovation » des MRC, du Fonds régions et ruralité et de la participation de la MRC de Rouville.

Soutien de l'écosystème entrepreneurial

À la fin de l'année 2020, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a annoncé des investissements de 97,5 millions de dollars pour l'ensemble du Québec permettant un meilleur soutien aux entrepreneurs québécois. La création de la plateforme Accès entreprise Québec (AEQ) permet la formation de conseillers et d'accompagnants au développement économique. La MRC de Rouville ainsi que la MRC de La Vallée-du-Richelieu offrent une multitude de programmes et de l'accompagnement en bénéficiant des fonds et formations disponibles sur le portail AEQ. Le soutien de l'entrepreneuriat est un des meilleurs moyens de mettre l'économie de la région de l'avant.

Miser sur l'établissement des jeunes professionnels en région

Une somme de 600 000\$ a été accordée pour financer deux nouvelles équipes de Place aux jeunes (PAJR) en Montérégie, couvrant les MRC du Haut-Richelieu et de Rouville. Ces équipes seront situées dans les locaux du Carrefour jeunesse-emploi comtés Iberville/Saint-Jean, portant à huit le nombre d'équipes actives dans la région. Le programme vise à encourager la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région.

Mobilité active

Partout à travers le territoire desservi par la chambre de commerce, la multiplication des efforts et des investissements envers le transport actif montre que les gens ont à cœur la mobilité active.

Tout d'abord, la municipalité de McMasterville a investi dans l'aménagement d'une promenade en bois le long de la rivière Richelieu afin de favoriser la mobilité active. De plus, la MRC de La Vallée-du-Richelieu a adopté une résolution pour inclure des infrastructures cyclables et multifonctionnelles dans la réfection de la route 223, sollicitant en parallèle une collaboration financière gouvernementale. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des cyclistes sur cette route fréquemment utilisée.

Il est aussi important de souligner le prolongement du parc régional linéaire La Route des Champs, reliant Richelieu à Marieville. Ce projet s'inscrit dans l'initiative Trame verte et bleue et mobilise un financement total de 3,5 millions de dollars. Parmi les contributions majeures, la MRC de Rouville s'est démarquée en investissant 1,3 million de dollars, témoignant de son engagement envers l'amélioration des infrastructures régionales.

Aménagé sur une ancienne voie ferrée, le parc favorise les déplacements actifs, tels que la marche, la course à pied et le vélo, tout en renforçant l'achat local et en valorisant les paysages naturels de la région. En consolidant les liens entre Richelieu et Marieville, cette réalisation améliore non seulement la connectivité régionale, mais aussi la qualité de vie des citoyens, en leur offrant un accès privilégié à des espaces récréatifs sécuritaires et accessibles.

Sources

<https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/repertoire-municipalites>
<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/migrations-internationales-interprovinciales-bilan-demographique>
https://www.citypopulation.de/en/canada/admin/qu%C3%A9bec/2457__la_val%C3%A9e_du_richelieu/
<https://monteregieeconomique.com/membres/mrc-de-la-vallee-du-richelieu/>
<https://www.mrcrv.ca/publication-du-portrait-synthese-de-la-mrcrv/Portrait>
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/pommemonographie.pdf>
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/fonds-regions-et-ruralite-plus-de-1-5-m-pour-l-agriculture-dans-la-mrc-de-rouville-812547144.html>
<https://cmm.qc.ca/communiques/inauguration-du-prolongement-du-parc-regional-lineaire-la-route-des-champs-a-richelieu/>

Bons coups à souligner!



Photo Marco Campanozzi, archives La Presse

VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES DU TERRITOIRE EN BIOGAZ

Pour répondre à l'objectif de valorisation des matières organiques du Plan Québécois de Gestion des Matières Résiduelles, les MRC de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville se sont associées avec la MRC de Marguerite - D'Youville et la société Biogaz EG pour créer et opérer le centre de traitement des matières organiques par biométhanisation de Varennes. Exploité par la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) qui assure la compétence des MRC en matière de traitement des matières organiques, le centre servira à traiter et valoriser les matières organiques pour produire de l'énergie renouvelable, du biogaz. Afin de faire participer l'ensemble des parties prenantes, les MRC de la Vallée-du-Richelieu - Rouville et la ville de Chambly proposent un service de collecte de matières organiques et de l'accompagnement à l'ensemble des ICI de leur territoire respectif.



PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE DE BELŒIL

En 2022, la ville de Belœil a adopté un plan d'action pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre générés par ses activités et sa communauté. Le plan a pour objectif de réduire la dépendance aux énergies fossiles, favoriser le passage à des solutions de transport à faible émission, réduire la consommation d'énergie, les dépenses et les émissions de GES ainsi que promouvoir et mettre en place des mesures d'efficacité énergétique. Il comprend diverses mesures internes et communautaires telles que l'électrification des véhicules, la mobilité durable, la conversion au gaz naturel et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique pour les bâtiments municipaux et l'implantation de mesures écoénergétique sur le territoire.



MISSION COMMERCIALE ORGANISÉE PAR LA CCIVRR À SKELLEFTEÅ, SUÈDE.

À la fin du mois de mai 2024, une délégation de 16 personnes s'est rendue à Skellefteå pour explorer les opportunités, les défis et l'écosystème entourant la première giga-usine de Northvolt. Nous avons constaté que cette communauté, imprégnée de valeurs progressistes, s'est mobilisée pour attirer et accueillir Northvolt Ett sur son territoire.

Lors de notre Grande consultation, l'arrivée de Northvolt n'a pas été l'objet principal de nos discussions, mais nous sommes désormais convaincus que cette implantation représente une opportunité majeure pour toute la Vallée-du-Richelieu. Comme Skellefteå kommun, nous croyons que cette installation agira comme un catalyseur pour notre région. Au-delà d'un projet technologique de pointe, c'est une transformation sociétale qu'il nous est permis d'envisager. Il est donc impératif que notre communauté embrasse pleinement ce défi et cette chance unique !



Le momentum est à nos portes. Il est temps pour nous de saisir cette opportunité et de l'utiliser comme levier vers un avenir prometteur pour les générations à venir.

Analyse des données

DONNÉES RECUEILLIES LORS DE LA GRANDE CONSULTATION

NOTES IMPORTANTES

- Lors de l'activité de remue-méninges du 13 février 2024, de nombreuses idées ont été recensées. Elles sont indiquées ci-dessous et ont été regroupées par thématique. Ces regroupements sont arbitraires et ont simplement pour but de faciliter l'analyse.
- Plusieurs énoncés sont en fait des moyens d'atteindre ou de réaliser les priorités. Dans quelques cas, les moyens n'ont pu être rattachés à une priorité précise.
- Dans la grande majorité des cas, la formulation d'origine a été respectée; reproduite hors contexte ci-dessous, elle n'est cependant pas toujours cohérente.
- La répétition a été conservée afin de donner un aperçu du niveau d'intérêt (nombre de mentions) des participants envers une priorité ou un moyen.
- La numérotation des priorités a pour unique objectif de faciliter le repérage.



PRIORITÉ N° 1 – ENVIRONNEMENT

LÀ OÙ NOUS VIVONS : RIVIÈRE, EAU, MONTAGNE

N°	PRIORITÉS	MOYENS
		Les pratiques et la législation
1	Être proactif en matière de législation relative à l'environnement Assurer une adéquation entre nos valeurs environnementales et les projets en développement	<ul style="list-style-type: none">• Bannir les sacs en plastique• Diminuer la fréquence de la collecte des résidus• Encadrer l'accès afin de protéger les sites et les ressources• Légiférer pour restreindre l'accès aux seules embarcations électriques• Mettre à jour les procédures pour évaluer l'impact sur l'environnement des projets industriels
2	Susciter une mobilisation écologique	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une consultation publique• Faciliter les initiatives citoyennes en matière de sports et de loisirs écoresponsables• Créer des projets participatifs
3	Réduire la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Maximiser les énergies des entreprises au bénéfice de la communauté
4	Sensibiliser la population et les entreprises à la valeur de notre potentiel	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir les forces de notre région : riche en beauté, en culture et en offre touristique• Mettre la montagne et la rivière en valeur• Créer des noyaux villageois (à la base des montagnes, par exemple)

L'eau, la montagne et espaces verts

- 5 Démocratiser la rivière**
- Utiliser l'accès du Manoir Rouville-Campbell (canot, kayak, etc.)
 - Créer des accès pour tous les types d'embarcations
 - Redonner l'accès à l'eau aux citoyens
 - Donner accès à la rivière (accès, aménagement)
 - Augmenter les zones d'accès à l'eau (plage, quai)
 - Créer des accès aux plans d'eau pour d'autres types d'embarcations
 - Encourager les activités nautiques à faible impact sur l'environnement

- 6 Améliorer l'accessibilité aux ressources disponibles sur le territoire**
- Développer des accès de types SEPAQ pour nos montagnes
 - Créer un répertoire de nos espaces verts, cartographier la zone naturelle
 - Augmenter l'accès et l'offre sans frais aux espaces naturels
 - Créer un centre d'interprétation de la nature
 - Créer des espaces de détente et de réunions en nature
 - Communiquer les offres reliées à l'environnement

L'aménagement et l'utilisation du territoire

- 7 Améliorer la cohabitation entre l'urbanisation et l'environnement**
- Réduire ou éliminer les espaces gazonnés, remplacer par des vivaces, favoriser la présence de pollinisateurs
 - Développer une communauté agricole
 - Créer des serres dans les écoles
 - Favoriser des activités comme l'autocueillette, les marchés, l'agrotourisme, l'écologie, les excursions, etc.

- 8 Favoriser la densification douce**
- Autoriser ou favoriser les habitations bigénérationnelles ou les petites maisons dans la cour
 - Adopter une législation et des incitatifs (écofiscalité)
 - Zone pour les nouveaux logements
 - Aménagements publics

Les déplacements

- 9 Améliorer l'offre de transports collectifs**
- Valoriser les modes de transport verts**
- Accroître l'accessibilité
 - Simplifier les fonctionnements et les modes de paiement
 - Autoriser ou faciliter les déplacements interzones
 - Construire des traverses entre les berges
 - Optimiser/promouvoir le transport en commun existant
 - Créer un réseau de transport actif et gratuit avec des navettes électriques, plateforme flottante interrives
 - Implanter un plan intégré de transport en commun



La préservation, la protection et la (dé)pollution

10 Innover en environnement

- Favoriser l'économie circulaire
- Acquérir des zones publiques
- Filtrer l'air
- Limiter ou réduire les îlots de chaleur
- Autoriser ou favoriser les toits verts
- Capter l'eau de surface
- Créer des zones ombragées (arbres)
- Intégrer davantage de verdure dans les cours d'école; augmenter la possibilité d'enseigner à l'extérieur

Protéger nos richesses naturelles

Protéger les ressources naturelles

Respecter les ressources actuelles

11 Préserver la richesse de notre environnement actuel

Préserver et mettre en valeur ce qui nous distingue

Préserver et revitaliser les espaces verts

- Changer la réglementation relative à l'épandage de sel, cibler les endroits clés pour l'utilisation d'abrasifs
- Dépolluer les plans d'eau
- Réduire l'utilisation des bateaux à moteur
- Sensibiliser et éduquer la population à la pollution et à ses effets néfastes



PRIORITÉ N° 2 – ÉNERGIE VERTE

LEADER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE, PARTAGE MONDIAL, RÉGION ACCESSIBLE ET ÉLECTRIFIÉE

N° PRIORITÉS

MOYENS

Le développement durable

Devenir le leader du
développement durable

12

Devenir un leader
en énergie verte

- Être à l'affût des modèles étrangers
- S'inspirer et répertorier les initiatives des autres régions
- Assurer une veille et s'inspirer des meilleures pratiques
- Consulter les autres villes pour connaître les meilleures pratiques
- Initier un échange de bonnes pratiques entre des villes/régions étrangères qui ressemblent à la nôtre
- Implanter des récompenses pour les initiatives vertes (baisse de taxe/impôt)
- Créer un fonds/crédit d'initiative
- Conserver la signature environnementale de la région, attention au zonage
- Inciter la réutilisation d'un output d'une entreprise qui peut devenir un input à un autre
- Trouver des moyens de réutiliser les déchets des industries
- Développer un programme pour mesurer l'empreinte écologique des entreprises
- Favoriser les constructions vertes
- Favoriser l'économie circulaire (avoir les spécialistes pour nous aider en ce sens)
- Démocratiser l'énergie verte
- Créer un plateau d'échange de bonnes pratiques entre les entreprises en matière d'économie circulaire et de bons choix environnementaux
- Améliorer la gestion des déchets favoriser le recyclage, la revalorisation et le compostage par les entreprises
- Mutualiser les ressources
- Soutenir financièrement le développement durable
- Être un chef de file dans un ou des domaines précis
- Collaborer avec des partenaires
- Fabrication de A à Z, comme pour les avions
- Conscientiser les industries et la population au développement durable et à leur empreinte écologique
- Sensibiliser la population aux divers enjeux (immigration, espaces verts, etc.)
- Éduquer les gens aux divers moyens favorisant le développement durable
- Augmenter l'offre de formations en lien avec le développement durable
- Favoriser la gratuité des bornes électriques, des navettes, des vélos électriques
- Donner une seconde vie aux ressources, aux matériaux (ex. : réutiliser les décors d'une pièce de théâtre)

L'innovation

- | | |
|---|--|
| Devenir un pôle d'innovation et de développement durable | <ul style="list-style-type: none">• Batterie• Maximiser les interactions interrégionales |
| Développer un pôle du savoir | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en valeur les actions et les compétences des acteurs du territoire de la CCIVRR (canal communautaire de communication, journaux locaux, page web) |
| 13 Être un pôle stratégique mondial | <ul style="list-style-type: none">• Offrir de la formation à toutes les entreprises sur la gestion (réutilisation) des rebuts• Déterminer un secteur d'activité qui nous caractérise pour devenir un pôle d'attraction et d'innovation pertinent |
| Devenir un pôle reconnu pour son soutien à l'innovation | <ul style="list-style-type: none">• Créer un pôle universitaire en développement durable (UdeS, UQAC, Cégep de Saint-Hyacinthe) |
| 14 Améliorer la cohabitation entre la nature, les industries et les zones résidentielles | <ul style="list-style-type: none">• Travailler en collégialité et favoriser le réseautage• Créer un plan de communication afin de transformer la vision citoyenne (oui, dans ma cour) |
| 15 Rendre l'énergie locale accessible | <ul style="list-style-type: none">• Développer la biométhanisation liée à l'agriculture• Autoriser les panneaux solaires aux particuliers• Donner aux entreprises la possibilité d'être dans un bâtiment vert• Faciliter le financement vert pour toutes les entreprises grandes comme petites et en protégeant le patrimoine• Outiller les petites entreprises (transfert des outils des grandes entreprises vers les petites)• Donner accès aux services environnementaux aux entreprises• MRC capitalise un fond, pérenniser les 4 grandes priorités pour permettre l'énergie verte• Dresser un inventaire des ressources d'accompagnement accessibles |

Autres moyens

- Créer une société de développement commercial
- Répertorier les gaz à effet de serre, fédérer l'ensemble afin d'avoir des mesures complètes
- Lotissement en entreprise
- Automatiser le renouvellement énergétique
- Faire et promouvoir les bottins des entreprises de la région
- Déployer des trottoirs électriques chauffants
- Investir dans les domaines qui causent le plus de problèmes gouvernementaux



PRIORITÉ N° 3 – RÉGION AUTOSUFFISANTE

AGRICULTURE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ACHAT LOCAL, PROXIMITÉ, DURABLE

N° PRIORITÉS

MOYENS

Agriculture et autosuffisance

Maximiser les ressources

16 Mutualisation des ressources
(financières, RH, matérielles)

- Répertorier l'autosuffisance existante afin de combler les zones manquantes
- Créer une COOP (offrir les divers aliments produits dans la région)
- Encourager les producteurs locaux en créant un circuit court
- Déployer un seul portail qui fait la promotion de tous les produits et services de la région avec un point de chute pour la livraison



17 Rechercher l'autosuffisance alimentaire

- Création de serres pour la pérennité des marchés
- Promotion et soutien des fermes laitières et de l'agriculture
- Marchés publics avec serres incluses, travailleurs locaux dans un bâtiment vert
- Marché public avec plus d'heures d'ouverture pour meilleure accessibilité
- Serres sur les toits
- Réduire le suremballage et réglementer l'emballage
- Marché à l'intérieur d'une épicerie
- Valoriser l'imperfection (légumes imparfaits)
- Créer des sections avec des produits locaux dans les épiceries
- Poursuivre et augmenter les jardins urbains et dans les parcs ainsi que les jardins communautaires et cuisines communautaires
- Création de plus de marchés publics
- Promouvoir les aliments produits dans la région dans le respect de leur saisonnalité
- Adapter nos habitudes alimentaires selon la saisonnalité
- Promouvoir l'agriculture versus la protection des terres agricoles (faire preuve d'ouverture, d'agilité)
- Encourager la culture biologique
- Mettre en place de mesures afin de diminuer le gaspillage alimentaire
- Assouplir la réglementation pour favoriser l'émergence de petits producteurs
- Développer l'offre agrotouristique
- Établir les besoins, soutenir les entrepreneurs afin qu'ils favorisent l'autosuffisance et l'approvisionnement local
- Projet scolaire : cafétéria, jardins, approvisionnement auprès de producteurs locaux pour repas (contribution selon le revenu familial annuel)
- Encourager les RPA à recourir aux maraîchers locaux
- Utiliser l'énergie verte pour soutenir l'autosuffisance

18 S'autosuffire en énergie locale

- Offrir des espaces incitatifs afin de mobiliser l'autosuffisance, service d'accompagnement
- Assouplir la réglementation

19 Favoriser la préservation des ressources

- Promouvoir le développement agricole durable et à échelle humaine

Économie circulaire et achat local

- | | | |
|----|---|--|
| 20 | Mettre en place une symbiose industrielle | <ul style="list-style-type: none">• Valoriser les extrants |
| 21 | Favoriser la circulation des biens et services de la région | <ul style="list-style-type: none">• Encadrer l'accès et promouvoir l'économie circulaire• Pénaliser les Amazon de ce monde pour utilisation de nos routes |
| 22 | Promouvoir l'achat local (ex. : par le biais de la Chambre de commerce) | <ul style="list-style-type: none">• Instaurer un système incitatif de récompenses afin de développer et faire connaître mieux les produits locaux, les initiatives et les services : échange de bons d'achat local pour les particuliers et les entreprises (ex. : congé de taxes en compensation de l'encouragement d'achat de produits et services provenant du territoire)• Maximiser l'achat local par des programmes de fidélisation, rétention, etc. (\$ montérégien)• Soutenir le développement d'un réseau d'achat local• Favoriser l'achat local (petits producteurs et la transformation sur place)• Produire localement (conteneurs, serres, toits verts...)• Faire connaître l'offre de la région afin de développer un sentiment de fierté et d'appartenance |

Développement durable

- | | | |
|----|-------------------------------------|---|
| 23 | Promouvoir le développement durable | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des mesures d'écofiscalité (incitatifs pour bons comportements écologiques) |
|----|-------------------------------------|---|

Autres moyens

- Encourager la flexibilité au travail
- Offrir des stages d'exploration
- Concevoir des programmes de formation continue dans les milieux de travail
- Rentabiliser les zones agricoles





PRIORITÉ N° 4 – COMMUNAUTÉ

PATRIMOINE, HUMAIN, MILIEU DE VIE, EXCELLENCE, INTERGÉNÉRATION, COLLABORATION, FRATERNITÉ, LOGEMENT, FAMILLE

N°	PRIORITÉS	MOYENS
24	<p>Favoriser une meilleure distribution des ressources</p> <p>Promouvoir la convergence locale</p>	<ul style="list-style-type: none">• Créer des ateliers de maillage• Mutualiser les ressources• Créer un maillage entre les différentes entreprises• Promouvoir les initiatives d'entraide pour créer des spirales positives collectives (qui peut aider et à quel sujet)• Réorganiser les cellules d'affaires de la chambre de commerce selon les centres d'intérêt (créer des occasions de remue-méninges entre industries)• Effectuer des partenariats entre les entreprises et les organismes afin de réduire des coûts (ex. : locaux, comptabilité, achat de matériel, etc.)• Informer sur les principes de mutualisation pour en faciliter l'application• Créer une structure de mutualisation• Promouvoir la collaboration• Promouvoir les services des organismes communautaires auprès des entreprises• Promouvoir l'entrepreneuriat collectif
25	<p>Valoriser, développer et maintenir une cohésion</p>	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser une fraternité d'entraide, d'échange, de savoir-faire et de savoir-être ensemble• Accueillir la diversité et l'immigration
Urbanisme et milieux de vie		
26	<p>Encourager un urbanisme qui favorise l'intergénérationnel</p> <p>Favoriser une approche urbanistique novatrice</p> <p>Favoriser l'émergence de projets</p>	<ul style="list-style-type: none">• Bâtir des milieux de vie intergénérationnels• Soutenir la création de logements abordables• Développer des « Unité d'habitation accessoire » (densification) – se distinguer• Densification• Logement abordable• Diminuer la réglementation pour augmenter l'offre de logements différents et abordables (minimaison, bigénérationnelle...)• Uniformiser la réglementation sur tout le territoire
27	<p>Se réappropriier nos territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Bonifier nos espaces et bâtir des lieux communs en déployant des événements rassembleurs• Bonifier nos parcs de lumières• Développer des moyens de transport à l'intérieur même de la région (pistes cyclables chauffées, mobilité active)

Vitalité socioculturelle et patrimoine

28 Stimuler la vitalité culturelle et les échanges entre les milieux et les communautés

- Créer des milieux de vie vivants, stimulants et accessibles à tous
- Valoriser la culture de notre région
- Augmenter des projets de mixité sociale
- Échanges intergénérationnels
- Événements locaux

29 Protéger notre patrimoine

- Développer un plan de valorisation régional de notre patrimoine culturel et bâti

Sentiment d'appartenance, collaboration et mobilisation

30 Favoriser le sentiment d'appartenance au territoire et à la collectivité

- Favoriser l'appropriation de sa région et le respect
- Connaître l'histoire de notre région pour agir en conséquence

31 Impliquer la communauté dans les initiatives

Mobiliser les citoyens envers leur communauté

- Créer des occasions communautaires et des lieux de rencontres (marche d'affaires, célébration, faire savoir ce qui existe)
- Responsabiliser les citoyens (nous incluant) face à leurs comportements et décisions (achat local, empreinte carbone)
- Rajeunir la communauté d'affaires
- Attirer et soutenir les jeunes à la chambre de commerce

L'humain et l'intergénérationnel

32 Favoriser la mise en commun des ressources et des savoirs transgénérationnels, miser sur le capital de connaissances des aînés

- Faire de l'autocueillette intergénérationnelle dans les jardins urbains et communautaires (ex. : écoles jumelées avec RPA)
- Encourager l'entraide intergénérationnelle dans la communauté (école, RPA, loisirs...)
- Projet dédié, participatif pour les 60 ans plus
- Faciliter la promotion pour atteindre tous les groupes d'âge
- Bâtiment intergénérationnel possible sur tout le territoire du Québec
- Valoriser nos expérimentés (personnes de 65+)
- Concentrer les résidences de personnes âgées près des garderies et des écoles
- Mettre des garderies en RPA
- Simplifier l'utilisation des habitations bigénérationnelles

Autres moyens

- Former les jeunes à atteindre leur autonomie financière
- Garderie milieu familial dans des entreprises
- Crédit d'impôt pour le bénévolat
- Prendre soin de ses RH (programme de sports, santé et bien-être)
- Diversifier la promotion
- Construire des trottoirs culturels électrifiés (en lumière et en musique)
- Donner aux chambres de commerce (ou à une fédération d'organismes non partisans) un rôle de catalyseur ou de maître d'œuvre afin qu'ils exercent un leadership rassembleur (assurer une pérennité des actions au-delà du politique)
- Faire appel à des firmes de marketing pour le tourisme (responsabiliser les villes à les engager)
- Défragmentation

Grandes priorités – Orientations stratégiques

RÉSUMÉ DES POINTS CLÉS

La Grande consultation Horizon 2030 organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville (CCIVRR) a marqué une étape cruciale dans la définition de l'avenir de la région de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville. Les échanges dynamiques et constructifs qui ont eu lieu lors de cet événement ont permis de dégager quatre priorités accompagnées de moyens concrets pour les atteindre.



1. ENVIRONNEMENT

La priorité environnementale vise à protéger et valoriser les richesses naturelles de la région, telles que la rivière, les montagnes et les espaces verts. Parmi les actions clés, on note **la dépollution des plans d'eau, la création d'espaces de détente en nature, la revitalisation des espaces verts et la promotion des transports verts**. L'innovation en matière environnementale et la sensibilisation de la population à l'importance de la protection de l'environnement sont également mises en avant.



2. ÉNERGIE VERTE

Cette priorité stratégique ambitionne de positionner la région comme un leader en développement durable et en énergie verte. **Les initiatives incluent le soutien au financement vert pour les entreprises, la promotion des bonnes pratiques en matière d'économie circulaire, l'optimisation des transports en commun, et le développement d'un réseau de transport actif et électrique.**

La collaboration interrégionale et l'éducation au développement durable sont essentielles pour atteindre ces objectifs.



3. RÉGION AUTOSUFFISANTE

L'autosuffisance régionale repose sur la promotion de l'agriculture locale, l'économie circulaire, et l'achat local. **La création de marchés publics, le soutien aux producteurs locaux, et l'encouragement à la consommation de produits saisonniers sont des mesures phares**. La valorisation des produits locaux, la mutualisation des ressources, et la réduction du gaspillage alimentaire sont également prioritaires.



4. COMMUNAUTÉ

Le renforcement du tissu communautaire et la valorisation du patrimoine culturel et humain sont au cœur de cette priorité. Il s'agit de promouvoir des initiatives intergénérationnelles, de soutenir le logement abordable, de diversifier les activités culturelles et de créer des lieux de rencontre pour favoriser la cohésion sociale. **La collaboration entre les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens est essentielle pour bâtir une communauté forte et solidaire.**

En conclusion, ce livre blanc constitue une feuille de route ambitieuse et réaliste pour le développement futur de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville. Les orientations et les priorités définies lors de la Grande consultation Horizon 2030 offrent une vision claire et partagée par l'ensemble des acteurs régionaux. La CCIVRR invite toutes les parties prenantes, des municipalités aux entreprises en passant par les citoyens, à s'approprier cette vision et à travailler ensemble pour construire un avenir prospère, durable et harmonieux pour notre région.

Voici deux initiatives que nous vous proposons dans la foulée des échanges entre les diverses parties prenantes :

1 CRÉATION D'UNE ZONE D'INNOVATION EN ÉNERGIE VERTE :

À la lumière des grands projets à venir comme l'implantation de Northvolt dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu et le parc éolien dans la MRC de Rouville, il devient impératif de positionner notre région à l'avant-garde du futur énergétique mondial. Pour ce faire, nous proposons la création d'une Zone d'innovation en énergie verte. Cette zone serait dédiée à la recherche, au développement et à l'implémentation de technologies avancées dans le domaine des énergies renouvelables.

En rassemblant des entreprises innovantes, des instituts de recherche et des partenaires gouvernementaux, cette initiative vise à stimuler l'innovation locale tout en attirant des investissements internationaux. En concentrant nos efforts sur ce secteur stratégique, nous nous engageons activement dans la transition énergétique globale, contribuant ainsi à un avenir plus durable pour notre planète.

2 MISE SUR PIED D'UNE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

Les résultats de la Grande consultation et les constats des missions commerciales récentes en Suède et au Danemark ont clairement démontré la nécessité d'une mobilisation collective accrue pour le développement économique de notre région. Dans cette optique, nous recommandons la création d'une Société de développement Vallée-du-Richelieu-Rouville ou Société de développement - Cœur de la Montérégie.

Cette entité servira de plateforme collaborative où toutes les forces vives locales pourront conjuguer leurs efforts pour le bien commun. La Société facilitera la coopération entre les entreprises, les organismes communautaires, les institutions éducatives et les gouvernements locaux. Son mandat sera de stimuler l'innovation, de soutenir l'entrepreneuriat local, de renforcer l'attraction de talents et d'investissements, tout en promouvant une croissance économique inclusive et durable. En unissant nos ressources et notre expertise, nous créerons un écosystème favorable à l'épanouissement économique et social de notre région.

Ces initiatives, non seulement répondent aux défis économiques actuels, mais elles positionnent également notre région, véritable cœur battant de la Montérégie, comme un acteur clé dans les secteurs de l'énergie verte et du développement économique durable.

Remerciements aux conférenciers et aux partenaires

Nous désirons remercier les conférenciers suivants, qui nous ont éclairés par la pertinence et la qualité de leur expertise :

- Charles Milliard, Président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Mia Homsy, Vice-présidente, Main-d'œuvre et intelligence économique chez Investissement Québec
- Roch Fortin, Président d'Apogée Solutions Créatives

Également, de nombreux partenaires ont contribué au succès de cette Grande consultation Horizon 2030 et nous aimerions prendre le temps de les remercier.

Tout d'abord, un merci spécial à l'Académie d'excellence entrepreneuriale du CÉGEP de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'à Synor, pour le soutien lors de l'organisation de l'événement, l'animation des périodes de remue-méninges, ainsi que l'aide à la rédaction de ce rapport.

Puis, merci aux partenaires financiers de l'événement qui nous ont permis d'offrir cette journée riche en contenu gracieusement aux participants : Yves-François Blanchet, député de Beloeil-Chambly, chef du Bloc québécois, Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Roberge, député de Chambly, ministre de la Langue française, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels et ministre responsable de la Laïcité, Audrey Bogemans, députée d'Iberville, ville de Belœil, ville de Carignan, ville de Chambly, ville de Mont-Saint-Hilaire, ville d'Otterburn Park, ville de Richelieu, MRC de la Vallée-du-Richelieu, MRC de Rouville, CAE Capital, ainsi que Tourisme Montérégie.



ACADÉMIE D'EXCELLENCE
ENTREPRENEURIALE

SYNOR

Centre de formation et de services-conseils aux
entreprises du Cégep de Saint-Hyacinthe



Beloeil
Forgée pour innover



CAE
CAPITAL



Carignan
CONNECTÉE
DE NATURE



CHAMBLY



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU



MRC
DE ROUVILLE



Otterburn



Richelieu



Ville de Mont-Saint-Hilaire



YVES-FRANÇOIS
BLANCHET
Député de Beloeil—Chambly
et chef du Bloc Québécois

450 658-0088 - 1 877 761-7802
yves.f.blanchet@bq.ca



Audrey Bogemans
Députée d'Iberville

Bureau de circonscription
200, rue de la Paix, 1000
Saint-Hyacinthe, Québec J2R 1K1
450 658-0088



Simon
JOLIN-BARRETTE
DÉPUTÉ DE BORDUAS

CHAMBLY
200, rue de la Paix, 1000
Saint-Hyacinthe, Québec J2R 1K1
450 658-0088



Jean-François
ROBERGE
Député de Chambly

Ministre de la Langue française
Ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne
Ministre responsable des Institutions démocratiques
et de la Protection des renseignements personnels
Ministre responsable de la Laïcité
450 658-0462
jean-francois.roberge@montreal.qc.ca




CCIVRR
Chambre
de commerce et d'industrie
Vallée-du-Richelieu • Rouville

**AU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE
DE DEMAIN**

À propos de l'organisation

La Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville (CCIVRR) est un regroupement de gens d'affaires ayant pour mission d'assurer le développement de saines entreprises et un milieu social fort par des rencontres d'affaires stimulantes, de l'aide et des outils aux entreprises et aux organismes, de la concertation entre les partenaires socioéconomiques et politiques, ainsi que des interventions concrètes au cœur des enjeux entrepreneuriaux.

La CCIVRR, rassembleuse et lieu d'échange des forces entrepreneuriales, a pour vision une communauté socioéconomique diversifiée et prospère axée sur l'écoresponsabilité, l'innovation et la solidarité des gens d'ici.

Récipiendaire du prestigieux prix de Chambre de commerce de l'année en 2023 et célébrant son 40^e anniversaire en 2024, la CCIVRR est un regroupement de gens d'affaires comptant plus de 600 membres au sein de son réseau. La CCIVRR travaille au bien-être économique, civique et social de ses membres et de la population de la région ainsi qu'au développement de leurs ressources. Son territoire compte 22 villes et municipalités.

Informations de contact

Marie-Eve Gaudreau

Conseillère aux communications et marketing

Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu-Rouville

450 464-3733, poste 205

communications@ccivr.com